

L'ANMV et l'Europe

Mission des Affaires Européennes et Internationales
ANMV

Union européenne



Réseau des chefs d'agences européennes en charge des médicaments à usage humain et vétérinaire

L'ANMV :

- préside la Task Force sur l'amélioration de la législation
- participe au groupe de travail sur l'antibiorésistance, au comité directeur du BEMA (Benchmarking), au groupe sur la surveillance du médicament vétérinaire (ESS)



EUROPEAN MEDICINES AGENCY
SCIENCE MEDICINES HEALTH

L'ANMV est représentée au comité des médicaments vétérinaires (CVMP) chargé de la préparation des avis de l'Agence européenne pour toutes les questions relatives aux médicaments vétérinaires.

Elle participe aussi à divers groupes de travail tels que :

- évaluation du risque environnemental
- avis scientifiques
- pharmacovigilance
- immunologie
- efficacité
- sécurité
- qualité
- inspection

L'ANMV s'implique particulièrement dans :

- la réforme de la gouvernance informatique
- le projet européen de surveillance de la consommation d'antimicrobiens (ESVAC) en collaboration avec l'EMA
- l'antimicrobial Advice ad hoc expert group (AMEG), groupe de travail du CVMP chargé de donner un avis au sujet de l'impact sur la santé publique et la santé animale de l'utilisation des antibiotiques chez les animaux.



Le groupe de coordination européen examine toute question relative aux procédures décentralisées et aux procédures de reconnaissance mutuelle

La France a été pilote dans 17% des procédures européennes en 2013

Conseil de l'Europe



European Directorate for the
Quality of Medicines & HealthCare

Au sein de la Direction Européenne de la Qualité du Médicament, l'ANMV contribue au réseau des laboratoires de contrôle de la qualité des médicaments vétérinaires (OMCL) et participe au comité qui pilote ce réseau.

L'ANMV préside le groupe 15V de la Pharmacopée Européenne relatif aux vaccins

anses
agence nationale de sécurité sanitaire
alimentation, environnement, travail

